

## MAIRIE DE LAUZERTE

### ----- Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 05 mars 2020

L'an deux mille vingt et le 05 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de LAUZERTE régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, Jean Claude GIORDANA.

Avant le début de la séance du conseil municipal M. le Maire exprime une pensée pour les conseillers disparus Amanda MILLS et Jean-Pierre MAITRE et remercie les autres membres du conseil pour le travail réalisé lors de cette mandature.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Étaient présents : Mmes C. BOILLON, C. BASSO-GUICHARD, D. DENIS, CH. TAURAN  
MM H. GERVAIS, J.C. GIORDANA, J.F. PIERASCO, J.L AUNAC, J. JOFRE, CH. VELLUZ,  
Excusé(e)s : TH. BEZY, J. DELTEIL, C. PARDO  
Secrétaire : JF. PIERASCO

Le compte rendu du 26 février 2020 est adopté à la majorité.

#### 1. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : COMMUNE

##### Fonctionnement :

|                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| Dépenses :            | - 1 285 024.80 € |
| Recettes :            | 1 517 284.86 €   |
| Résultat de clôture : | 232 260.06 €     |
| Résultat reporté :    | 25 350.27 €      |
| Résultat cumulé :     | 257 610.33 €     |

##### Investissement :

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| Dépenses :                   | - 261 532.95 € |
| Recettes :                   | 529 119.73 €   |
| Résultat de clôture :        | 267 586.78 €   |
| Résultat reporté :           | - 219 197.73 € |
| Résultat cumulé :            | 48 389.05 €    |
| Restes à réaliser/Dépenses : | - 298 187.73 € |
| Restes à réaliser/Recettes : | 234 833.33 €   |
| Résultat                     | - 14 965.35 €  |

Hors la présence de M. le Maire, Madame BOILLON, 1ère adjointe, propose le vote du compte administratif de la commune 2019.

Adopté à la majorité : 2 contres ( J. Jofre, H. Gervais.).

#### 2. COMPTE DE GESTION 2019 - COMMUNE -dressé par le Trésor Public

Adopté à l'unanimité.

### 3. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – Service assainissement.

|                              |                     |
|------------------------------|---------------------|
| Dépenses de fonctionnement : | - 56 276.75 €       |
| Recettes de fonctionnement : | 56 229.02 €         |
| Résultat de clôture :        | - 47.73 €           |
| Résultat reporté             | 33 223.59 €         |
| <b>Résultat cumulé</b>       | <b>33 175.86 €</b>  |
| Dépenses d'investissement :  | - 23 350.55 €       |
| Recettes d'investissement :  | 43 045.50 €         |
| Résultat de clôture :        | 19 694.95 €         |
| Résultat reporté             | 248 893.97 €        |
| <b>Résultat cumulé</b>       | <b>268 588.92 €</b> |
| Restes à réaliser /dépenses  | - 0.00 €            |
| Résultat                     | 268 588.92 €        |

Hors la présence de M. le Maire, Madame BOILLON, 1ère adjointe, propose le vote du compte administratif assainissement 2019.

Adopté à l'unanimité.

### 4. COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2019 - dressé par le Trésor Public

Adopté à l'unanimité.

### 5. DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE BARGUELONNE

Suite à l'enquête publique en cours, sur le programme de gestion de la Barguelonne, la commune s'inquiète de la teneur d'une partie de ce programme sur l'effacement des seuils, même si dans le programme 2019-2023, les retenues sur la commune de Lauzerte ne sont pas concernées. Le conseil municipal souhaite se mobiliser et montrer son opposition à un éventuel projet à venir qui concernerait ce patrimoine local. Plusieurs raisons sont mises en avant : réserves pour le monde agricole et pour les puits à proximité des cours d'eau, pour des valeurs patrimoniales, sur le seuil de Vignals = sécurité /point de remplissage pour les services d'incendie et de secours.

Adopté à la majorité ; 1 abstention (D.Denis).

### 6. DROIT DE PLACE HORS MARCHE FERMIER

Suite à la sollicitation d'occupation du domaine public par un camion type « foodtruck », sur la Place des Cornières, M. le Maire explique que des conditions encadrent les demandes, à savoir : 1 seul camion à la fois, et le potentiel déplacement ou annulation exigé en cas de manifestation (sauf accord avec l'association organisatrice). Il convient donc de fixer le tarif pour une soirée de présence hebdomadaire. Après un débat (augmentation du tarif si besoin de raccordement électrique), il est proposé que, afin de respecter une équité de tarif pour une occupation du même type (poissonnier), le tarif annuel soit fixé à 60 €/annuel.

Adopté à la majorité ; 1 abstention (H. Gervais).

### 7. CONVENTION OFFRE SANTE / AXA FRANCE

M. le Maire signale qu'il a été contacté par l'assureur AXA France afin de proposer aux habitants de la commune une offre promotionnelle santé et de mettre à disposition (si acceptation) des moyens de communication (salle, site internet, panneau lumineux) pour organiser une réunion et de signer une convention (sans engagement) de principe.

Après discussion, le conseil municipal se prononce majoritairement contre avec :  
1 pour (Ch. Velluz), 1 abstention (H. Gervais), 8 contre

## **8. CONVENTION POUR LE PRET DE LA CABANE DE LA CHASSE**

M. le Maire propose de reconduire la convention d'occupation de la cabane de la chasse qui arrive à son terme avec l'association de chasse de Lauzerte ACCA, avec une convention d'un an renouvelable tacitement).

Adopté à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **Jc. Giordana :**

- Informe le conseil municipal de la prise de fonction de la nouvelle sous-préfète de Castelsarrasin, Mme Sarah GHOBADI.
- Informe qu'une rencontre a eu lieu le mardi 3 mars avec l'éducatrice du CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) : il est prévu l'accueil au centre de loisirs du centre équestre d'environ 80 volontaires du SNU (service universel volontaire) durant la période du 26 juin au 03 juillet 2020. Plusieurs activités possibles autour des thèmes développement durable, patrimoine, citoyenneté et défense pourront leur être proposées lors de ce séjour en collaboration avec les agents communaux et les élus. Beaucoup de questions soulevées trouveront une réponse lors d'une prochaine rencontre.
- Informe que le permis pour les travaux de la nouvelle cantine a été déposé dans la semaine.
- Informe qu'une réunion de chantier pour les travaux rue de la Barbacane aura lieu le 10 mars.

### **H. Gervais :**

- Concernant le PLU, où en est-il ?
- R/ JC. Giordana : Il est toujours en phase d'étude par les différents services de l'Etat, le délai de 3 mois arrivera à expiration fin du mois de mars 2020 avant la réunion publique programmée à cette issue.

### **D. Denis :**

Qu'en est-il du démarrage des travaux prévus sur l'ancienne poste pour les locaux de la maison F.S (France Service) ?

- R/ JC. Giordana : Toutes les entreprises ont reçu les ordres de services et sont dans la phase du délai d'exécution.

### **C. Basso-Guichard :**

Signale que derrière l'école primaire, les gouttières sont probablement bouchées.

### **Ch. Velluz :**

Propose que M. le Maire puisse vérifier si, dans les communes qui ne possèdent qu'une seule liste candidate aux élections municipales du 15 mars, le déplacement des électeurs est réellement nécessaire.

La séance est levée à 19h40.